

## Contrôler, évaluer, valider en maternelle ?

Comme à tous les niveaux de la scolarité, mais sans doute de manière plus perceptible à l'école maternelle, se pose la question de l'évaluation, de la signification des termes que l'on emploie, des actes professionnels que l'on pose, de la communication que l'on en fait, partie intégrante de ces actes professionnels.

### Une évidence : la notion de parcours d'élève

L'école maternelle accueille, en première scolarisation, des élèves pour lesquels de nombreux facteurs jouent sur une grande variabilité de leur positionnement face à la vie collective et aux apprentissages scolaires, de manière générale ; aux domaines prioritaires que sont « s'approprier le langage » et « devenir élève », de manière plus ciblée.

Parmi ces facteurs qui sont bien connus des enseignants de maternelle, on peut noter :

- une différence liée à l'âge. Etre né en janvier ou en décembre de la même année civile fait que l'on est scolarisé dans la même classe d'âge et pour autant, à 3 ans, il s'agit presque d'un tiers de l'existence ;
- une connaissance variable des conditions de la vie collective selon que l'on ait fréquenté ou non un système de garderie collective ;
- une appréhension différente de l'école si l'on est le premier enfant de la famille qui fréquente l'école ou si un aîné est déjà inscrit ;
- un rapport au langage extrêmement variable ; ...

Bien d'autres facteurs pourraient entrer dans cette liste. Tous contribuent au fait qu'en maternelle, la différenciation s'impose naturellement et que la notion de parcours individuel est très prégnante.

Il en va ainsi pour tous les apprentissages des élèves. L'approche des nombres, de leur connaissance, et du pouvoir qu'ils donnent sur le monde se construit dans ce cadre en lien avec les domaines prioritaires évoqués plus haut : il s'agit de préciser, de s'approprier des éléments langagiers (ex : « J'ai vu un chien », « Tu as vu le chien » [a dog] / « Il y a un chien » [one dog]...) ; de construire des apprentissages ayant des implications sociales (par exemple, le partage équitable).

### Des références incontournables : la construction du socle et le livret personnel de compétences

Dans la culture de l'école primaire, le socle de connaissances et de compétences s'est installé.

La formulation du livret personnel de compétences a pris la forme d'une compétence d'ensemble (par exemple, « les principaux éléments de mathématiques » pour le palier 1 en CE1) pour laquelle, face à des items (exemple, pour le domaine cité précédemment, « Écrire, nommer, comparer, ranger les nombres entiers naturels inférieurs à 1000 »), une date est à indiquer : celle à laquelle l'enseignant valide la maîtrise de ce qu'indique l'item.

Cette formulation marque bien un changement de posture face à l'évaluation. Il ne s'agit pas tant, de donner un état des connaissances et compétences que maîtrise l'élève, que de penser l'obligation de construire pour chacun un chemin d'apprentissage amenant à cette maîtrise.

### Quelques propositions de définitions

#### Contrôler.

Sur un plan étymologique, c'est regarder « rôle » / « contre-rôle », la conformité d'un état : autrefois, celui du rôle de l'équipage dont la liste était ainsi contrôlée ; à l'école, celui de l'acquisition de savoirs, de la maîtrise de compétences (Pour savoir compter en fin d'école maternelle, il faut connaître une comptine stable et conventionnelle, maîtriser un principe d'adéquation unique...).

#### Evaluer.

Mot de la famille de valeur. Il indique bien qu'il s'agit de donner une valeur, de fixer la valeur de quelque chose ; sur le plan scolaire, de connaissances, de compétences, d'attitudes.

En développant l'exemple des attendus scolaires de fin d'école maternelle : « comparer des quantités, résoudre des problèmes portant sur les quantités ; mémoriser la suite des nombres au moins jusqu'à 30 ; dénombrer une quantité en utilisant la suite orale des nombres connus ; associer le nom de nombres connus avec leur écriture chiffrée », il s'agit, pour un élève donné, à un moment déterminé, de donner une valeur à ces attendus scolaires.

L'enseignant explorera ainsi :

- la connaissance d'une comptine stable et conventionnelle ;
- la maîtrise du principe d'adéquation unique ;
- celle du principe de permanence ;
- celle du principe de cardinalité ;
- celle du principe d'abstraction ;
- celle du principe de non pertinence de l'ordre ;
- celle du principe d'invariance.

La question est bien ici, celle de la valeur. Celle-ci s'inscrit dans le regard positif que les enseignants d'école maternelle portent sur les élèves, aussi dans celui qu'ils les aident à porter sur leurs compétences (premiers repères d'auto-évaluation), et encore, dans la perspective d'une communication à destination des familles mettant en évidence enjeux scolaires et acquis de leur enfant.

Donner de la valeur pose la question de ce qui est attendu à un niveau donné.

### **Valider.**

Valider, c'est déclarer comme valable. Ce terme pose différentes questions :

- **celle de l'opérateur de la validation (qui ?)**

Qui a compétence à déclarer valables des compétences scolaires si ce n'est l'enseignant sur la base de ses compétences professionnelles ?

- **celle du contenu (quoi ?)**

A quoi se rapporte la validation ?

Faut-il valider chacune des sous-compétences qui contribuent à construire les attendus de la fin de la scolarité maternelle ? Où s'arrête la liste de ces compétences, sous-compétences, capacités lorsque l'on sait très attachées à un contexte pour les jeunes élèves ?

Dénombrer une quantité dépend, pour le jeune élève, de ce que l'on dénombre et dans quelles circonstances. C'est une longue conquête que de comprendre l'intérêt de l'outil nombre, de comprendre que deux doigts dressés, le groupe de forment Eléa et Arthur, deux oiseaux posés devant la classe... possèdent un caractère commun, le nombre d'éléments de la collection de ces groupements.

Sur un plan institutionnel, c'est en rapport au bilan de fin de GS qu'il s'agit de valider sur la base des attendus des programmes.

On voit ici un lien qui s'établit entre l'évaluation de compétences qui se construisent au cours de la scolarité maternelle et une validation qui s'attache à la fin de celle-ci.

- **celle des modalités (quand et comment ?)**

Sur la base des éléments précédents, on pourrait dire que pour valider une compétence attendue en fin de GS (« comparer des quantités »), il s'agira :

- d'évaluer (donner de la valeur) au cours de la scolarité (en PS, en MS...),

- à des niveaux de maîtrise différents (précisions de la comparaison, emploi d'un vocabulaire et d'expressions de comparaison...),
- dans des circonstances diverses (de collections d'objets identiques à petits effectifs manipulables, en passant par des collections distantes non manipulables d'objets d'une même famille à l'effectif plus ou moins élevé vers une mémoire de ces comparaisons...).

Sur la base de validations circonstanciées diverses, la compétence sera déclarée comme valable.

Une image pourrait être trouvée dans des pratiques professionnelles actuelles, celles de la VAE (validation des acquis de l'expérience). Comment valider les acquis de l'expérience scolaire d'un élève de maternelle ?

On voit ici toute l'importance et la richesse du travail de l'équipe des maîtres qui devra :

- lister tous les éléments qui contribuent progressivement à construire une compétence pour en contrôler leur acquisition par des procédures adaptées (c'est la base des programmations de cycle),
- évaluer ces acquis et donc les valoriser dans un parcours différenciés,
- valider collectivement les compétences en fin de scolarité maternelle.